**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 45 (1957)

**Heft:** 852

**Artikel:** D'après un exposé de Me E. Kammacher : petite histoire des recours

au Tribunal fédéral

Autor: Kammacher, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-269046

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OUARANTE-CINOUIÈME ANNÉE - No 852

2 novembre 1957 — GENÈVE

# lvemen'

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION M<sup>m</sup>\* WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES
M<sup>11</sup>• Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex Organe officiel

des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteur

. . Fr. 6.-- (ab. min.) SUISSE 1 an Abonnement de soutien . . . 8.-

. 0.25 Le numéro

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Comme il y a, hélas, des vivants qui sont morts, il y a des morts qui sont vivants... dans le mystère où ils sont entrés, ils attendent que d'autres reprennent l'œuvre qu'ils laissèrent inachevée.

Charles WAGNER.

# A nos abonnés

Le comité de notre journal, réuni à Lau-sanne, le 26 octobre, sous la présidence de Mlle M. Kammacher, a pris connaissance de la situation financière et a di constater avec regret l'augmentation des frais, le papier a augmenté, l'impression aussi.

D'autre part, afin de rénover l'édition de « Femmes suisses », le comité avait consenti aussi les charges nouvelles imposées par des améliorations indispensables : une rédactrice, amenorations minispensaires : une retactrice, jeune et dynamique s'est mise au travail, elle a fait appel à des collaboratrices qualifiées et spécialisées. On ne peut pas s'abstenir de ré-munérer, si peu que ce soit, les services que cette jeune équipe rend au journal, chacun le juge heureusement transformé.

Les circonstances actuelles, prochaine vo-tation fédérale, Saffa 58 exigeaient ces améliorations.

Nous sommes certains que nos abonnés reconnaissent les efforts accomplis qui ne peuvent se poursuivre que s'ils nous soutiennent et s'ils comprennent la nécessité de porter l'abonnement annuel complet « Mouve-ment féministe » (y compris « Femmes suisses ») à

#### 8 francs

Nous comptons sur la compréhension et la fidélité de tous. Ceux dont l'abonnement se tidélité de tous. Ceux dont l'abonnement se renouvelle maintenant ou en janvier, nous rendraient le plus grand service en versant dès maintenant, avant l'encombrement des fêtes, le montant de l'année 1958 au moyen du chèque ci-joint. Pour ceux dont l'abonnement se renouvellera plus tard, voudraientils garder le chèque et l'envoyer au moment voulu?

A tous, d'avance, l'expression de notre gratitude et à ceux aussi qui seraient en me-sure d'arrondir la somme.

Le Mouvement féministe.

Fausses rumeurs dans la presse

## Elles ne s'étaient pas récusées

Du 9 au 14 septembre dernier s'est jugé, devant le Tribunal de police criminelle du district de Lausanne, une pénible affaire d'avortements ; la Cour comprenait une fem-me juge suppléant ; dans le jury, aucune femme. On a dit alors et écrit que les rares jurées convoquées s'étaient récusées en raison de leurs occupations ménagères. Un jour-nal de Bâle, un autre de Zurich ont repris cette information et l'ont commentée.

cette information et l'ont commentée.

Mlle A. Quinche, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, a pris la peine de vérifier le fait au greffe du Tribunal où elle a appris que les jurées assignées n'ont nullement refusé de remplir les fonctions qu'elles avaient acceptées lors des élections de 1954 (trente jurées à Lausanne); ce sont le Ministère public et la défense qui ont tracé les femmes dans la liste des jurés, ainsi qu'ils en ont strictement le droit.

Line preus de plus des difficultés que repu

Une preuve de plus des difficultés que ren-contrent les femmes dans l'exercice des rares fonctions qu'on leur octroie.

## Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE . F. DINTET Tél 24 14 27 Formation de gouvernantes institutrices pour famille sisses et élisangères

Préparation d'assistantes

pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

# Le Conseil des Etats a approuvé

# le Message fédéral C'est le 3 octobre dernier que l'objet du

Cest le 3 octobre dernier que l'objet du Message fédéral, l'institution du suffrage féminin en matière fédérale, a été débattu au Conseil des Etats; une commission parlementaire réunie au début de juillet avait donné sur le sujet un préavis favorable. Et c'est le rapporteur, M. Vaterlaus (rad. Zurich) qui recommanda l'entrée en matière, pour des raisons de justice. pour des raisons de justice.

Plusieurs orateurs prirent la parole, les uns pour, les autres contre le projet d'arrêté.

# Les arguments des adversaires sont faciles

Chez les adversaires, nous retrouvons quelchez les adversaires, nous retrouvons quei-ques vieux arguments : les femmes ne dési-rent pas voter et lorsqu'elles votent, le 90 % d'entre elles votent comme les hommes, par conséquent inutile de les déranger. (M. Stœckli, cons. Argovie). Nous savons fort bien que cet argument ne vaut pas pour nobien que cet argument ne vaut pas pour notre pays, puisque, à l'étranger, on ne peut qu'élire des députés, lesquels se présentent sur des listes de partis, il n'est ainsi guère possible aux femmes de manifester une opinion originale. L'aspect de la question change complètement lorsqu'il s'agit de voter des lois, de proposer des initiatives, de provoquer des referendum. Les Suissesses auraient tous les moyens d'agir selon l'opinion féminine.

Donner des droits civiques aux femmes, c'est porter atteinte aux intérêts de la famille (M. Christen, sans parti, Nidwald). Pourtant, beaucoup de femmes désirent voter pour protéger la famille.

Plusieurs partisans du fédéralisme et du

Plusieurs partisans du fédéralisme et du suffrage féminin (!!) voudraient que les droits civiques soient octroyés au sexe faithous civiques solent octroyes au sexe rable afin de procéder à son apprentissage graduel, d'abord dans la commune, puis dans le canton, enfin sur le plan fédéral. Voire... nous avons encore dans l'oreille des interventions de députés au Grand Conseil, à propos des projets cantonaux : ces messieurs se dédes projets cantonaux : ces messieurs se de-claraient partisans convaincus du suffrage féminin, mais il n'y avait qu'une voie possi-ble, il fallait commencer sur le plan fédéral ! On pourrait ainsi se renvoyer la balle indéfi-niment. (suite en page 3)

# Jeanne EDER-SCHWYZER

Les cercles féminins suisses se sentent durement frappés. A Zurich, le 24 octobre, une personnalité des plus marquantes vient

d'être emportée par une implacable maladie. Née à New-York, en 1894, d'une famille d'industriels suisses, Jeanne Schwyzer passa sa jeunesse aux Etats-Unis, où elle acquit, outre une seconde langue maternelle, le goût des décisions rapides, des grandes entrepri-ses, le sens de la collaboration internationale.

ses, ie sens de la colladoration internationale. Ses parents revenus à Zurich, en 1911, elle passa sa maturité et fit des études de chimie. Après son doctorat (phil. II), elle fut assistante en recherches scientifiques et épousa le professeur Eder, qui enseignait la chimie au Peltrachicum, Polytechnicum.

Durant cette période de son existence, Mme Durant cette période de son existence, Mme Eder évolue dans les milieux scientifiques et universitaires, elle est membre fondateur de la section zurichoise et de l'Association suisse des femmes universitaires, elle fera partie plus tard du Comité de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, qu'elle ne quittera qu'en 1950. Elle fut aussi l'une des fondatrices de la Maison des étudiantes à Zurich. Elle présida durant plusieurs années la section zurichoise des femmes libérales, elle collabora de près à l'Alliance de sociétés féminines suisses et pendant la querre, au service de protection des civils. guerre, au service de protection des civils

En 1946, elle mène à chef une vaste entre-En 1946, elle mene a cher une vaste entre-prise : le troisème congrès féminin suisse qui se tient à Zurich en septembre. Ce fut un grand succès qui, au lendemain de la se-conde guerre mondiale, donna l'impulsion souhaitée à nos activités féminines. Le béné-fice financier permit la création de l'Institut ménager suisse qu'elle présida les premières

Après la réussite du congrès, sa réputation dépasse nos frontières. En 1947, le comité du Conseil international des femmes se trouve réuni à Chenoy, (Belgique) chez sa pré-sidente, la baronne Pol Boël. Celle-ci de-mande à se démettre de sa charge, et, à la sui-te des hostilités, elle juge qu'elle doit être remplacée par une représentante d'un pays neutre. Le Dr Girod se récusant, elle suggère la candidature de Mme Eder, ses collègues l'approuvent. Un coup de téléphone et, le lendemain, un avion amène Mme Eder. D'emblée, au cours des débats du comité, la nou-velle candidate éblouit ses collègues par la

rapidité de son adaptation et de sa compréhension des problèmes, par sa haute culture et ses capacités intellectuelles, par ses quali-tés de logique et de bon sens. Au Congrès de Philadelphie, en 1948, elle est nommée pré-

sidente.

Son mandat est renouvelé au Congrès d'Athènes, en 1951, à celui d'Helsinki, en 1954. C'est là qu'elle prononça, à la séance d'ouverture, sa conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, où l'on sentait la griffe de la femme de science, qui provoqua l'admiration des membres du corps diplomatique. « Si nous avions beaucoup d'hommes d'Etat de cette trempe, disait l'un d'eux, les affaires du monde iraient mieux »... En les affaires du monde iraient mieux »... En attendant, les électeurs suisses privent, chez nous, les femmes de cette envergure de donner leur mesure!

Elle était présente à la conférence atomique de Genève, en 1955. « Qui songerait à oublier, en cette circonstance, cette atomiste distinguée », disait M. Hogan, lorsque le Dr Girod le priait de lui faire parvenir sa carte d'invitation.

Les participantes à l'assemblée 1956 de l'Alliane d'Alliane d'Alliane de l'Alliane de l'Alliane

Les participantes a l'assemblee 1950 de l'Alliance n'oublient pas non plus son exposé au Centre européen des Nations Unies, où elle réussit à définir, en un raccourci saissant, le rôle joué par les organisations non-gouvernementales entre les gouvernements qui forment les Nations Unies et l'opinion publique mandiale. publique mondiale.

Jusqu'au bout, Mme Eder s'est acquittée des tâches à elle confiées, avec une conscience héroïque, une sérénité et une fermeté d'âme admirables. Se soutenant à peine, elle est enadmirables. Se soutenant a peine, elle est en-core allée présider le Congrès de Montréal, en juin 1957 et a prononcé, à la séance d'ou-verture, un brillant exposé sur « Le Mouve-ment féministe actuel réminiscence historique ou impérieuse nécessité », puis elle remit sa charge à Mme Lefaucheux.

Déplorant la perte prématurée d'une per-sonnalité qui a rendu des services si émi-nents à la cause des femmes, qui a fait hon-neur à notre pays dans le monde, notre jour-nal présente à la famille de Mme Eder et aux Zurichoises, sa vibrante sympathie.

Cet article s'appuie sur les souvenirs four-nis par le Dr R. Girod, vice-présidente d'hon-neur du Conseil international des femmes.

D'après un exposé de Me E. Kammacher

# Petite histoire des recours au Tribunal fédéral

Ce fut en 1928 que, pour la dernière fois, les suffragistes avaient tenté d'obtenir les droits politiques féminins, par l'interpréta-tion de l'article 4 de la Constitution de notre

A plusieurs reprises, il fut question de re-A plusieurs reprises, il fut question de revenir à la charge, à mesure que l'opinion publique s'ouvrait davantage aux revendications des citoyennes suisses. Mair c'est en quin 1956 qu'un projet d'action se dessina, à la suite de deux événements : l'avis de droit du professeur Kaegi, qui affirmait qu'en fait, la Constitution ne présentait pas d'obstacle légal à l'égalité des droits féminins, et un entretien encourageant avec un juriste présent à l'Assemblée suisse du suffrage, à Lausent à l'Assemblée suisse du suffrage, à Lausanne, en 1956.

1re phase

La première phase de cette action consis-tait à recueillir le plus possible de demandes de cartes civiques auprès des autorités can

tonales. Dès l'abord, il apparut que les sections de Bâle et de Zurich ne pouvaient pas coopérer, il y a dans les constitutions cantonales de ces deux cantons, des articles précis excluant les femmes du droit de vote. La section de Berne renonça à agir aussi, la majorité de ses membres estimant que la voie par consultation régulière des électeurs suisses était la meilleure. D'autres petites sections ne purent participer à l'action pour des raisons pécuniaires. Les cantons romands se trouvèrent seuls pour tenter l'aventure.

Les propositions aux membres furent lan-cées en automne et les demandes de cartes civiques commencèrent. Dans le canton de Vaud, il y eut un grand enthousiasme et les communes furent assiégées, elles répondirent poliment et presque toujours en regrettant d'être contraintes par les règlements administratifs, de refuser.

A Genève, plus de 300 demandes furent A Genève, plus de 300 demandes furent adressées en bloc au Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, qui s'occupe des rôles électoraux, basant la courte requête sur l'article 4 et sur quelques articles de la constitution cantonale qui ne font pas de discrimination entre les deux sexes. La requête était signée par les requérantes. Dès le 26 février, la réponse du Département arrivait, fondant son refus sur l'interprétation historique des textes constitutionnels.

Il fallait alors adresser un recours, contre cette décision du Département, au Conseil

Il fallait alors adresser un recours, contre cette décision du Département, au Conseil d'Etat. Un rapport circonstancié fut rédigé par M° Kammacher. Celle-ci, s'appuyant sur l'avis de juristes éminents, qui, dans l'interprétation d'un texte de loi ancien, affirment qu'on doit tenir compte des idées, des conceptions morales, des conditions règnant au



LEVURE VITAMINEUSE (Sévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines



moment du recours. C'est ce qu'on appelle l'interprétation objective, par opposition à l'interprétation historique. Ce rapport fut paraît-il, vivement apprécié par les juristes du Conseil d'Etat, pour sa clarté et sa force logique. Mmes Rosselet et Choisy ont chaleureusement remercié M° Kammacher. Mais, le gouvernement genevois répondit que l'interprétation objective ne peut être utilisée lors-qu'il s'agit d'une révision constitutionnelle. La réponse fut donc encore une fois néga-

Pendant ce temps, le recours au Conseil Pendant ce temps, le recours au Conseil d'Etat vaudois subissait le mème sort. Me Antoinette Quinche (Lausanne) introduisit donc un recours au Tribunal fédéral et elle prépara minutieusement la défense de toutes celles qui lui avaient confié leur cas. (1130

celles qui lui avaient conne leur cas. (1130 Vaudoises, 284 Genevoises).

Dans le canton du Valais, les événements se déroulaient avec plus de virulence. Un certain nombre de communes, en effet, accordaient à celles qui l'avaient demandée, une carte civique. Grandémoi de la Chancelle de la consecució de la Chancelle de la consecució de la Chancel lerie fédérale, comme on sait, opposition du Conseil d'Etat valaisan, vote féminin con-



Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans

sultatif les 2 et 3 mars, à Unterbäch notamment, et autres lieux, valaisans ou confédérés, entraînés par l'exemple.

#### 3e phase

Le 26 juin, Me Quinche présentait le re-cours devant le Tribunal fédéral. Elle établis-sait par de nombreux exemples, que les textes légaux, fédéraux ou cantonaux respectifs, sont formulés de telle façon qu'ils s'appli-quent et sont effectivement appliqués aux deux sexes. Pourquoi alors faire une excep-tion pour l'article 4, en prétendant qu'il ne concerne que les citoyens du sexe masculin?

Les délibérations durèrent cinq heures et aboutirent à un arrêté assez bref qui semble tout d'abord donner raison aux arguments féministes, mais qui ensuite renonce à la mé-thode objective, admise aujourd'hui cepen-dant, et se réfère à la coutume. La pratique l'emporte sur l'argumentation logique et ju-

ridique.

Au vote, sur les sept juges, 2 se pronon-cèrent en faveur du recours, MM. Panchaud

et Albrecht, cinq votèrent contre.

Cette défaite est, malgré tout, honorable.

Cette deraite est, magre tout, monrante. En 1928, tous les juges avaient voté contre le recours. Un peu de terrain est gagné, il y a de l'espoir pour l'avenir. Cette action a-t-elle été vaine? Non. Elle a éveillé l'intérêt, le public indifférent en a été informé par la presse. Il n'est pas dit que, des une cartaine presse alla n'est pas favente. dans une certaine mesure, elle n'ait pas favodans une certaine mesure, eile n ait pas favo-risé et hâté la publication du Message du Conseil fédéral, en février. Enfin, les inci-dents suscités en Valais, à Unterbäch et ail-leurs, ont eu une répercussion qui a dépassé nos frontières. Cet effort a eu certainement des résultats appréciables.

# DE-CI, DE-LA

Le 11 octobre, la Ligue des femmes pour la liberté (Women's Freedom League) a célébré son jubilé d'or, cinquante ans d'activité en faveur des intérêts féministes.

Le congrès national français des Femmes de carrières libérales et commerciales s'est tenu à Bordeaux, sous la présidence de Mme de Saint-Blanquat, directrice du Lycée pilote de Sèvres. Des observatrices étrangères étaient présentes, dont Mlle E. Feller, secrétaire internationale, qui dirigeait la délégation suis-

Le thème des débats portait sur « Le sen-Le theme des debats portait sur « Le sen-timent d'insécurité dans le monde moderne ». Recherche d'un équilibre, du point de vue de celui qui enseigne, du médecin, du sociolo-gue et de l'économiste juriste.

Le Congrès de l'Union internationale pour la protection de la moralité publique s'est tenu à Bruxelles, sous la présidence de Mme Pia Colini Lombardi, sénateur italien.

Le comité du Cartel des Associations féminines vaudoises a désigné sa présidente, soit Mme S. Jaccottet-Dubois, à Lausanne, pour représenter les associations féminines vau-doises au sein de la Haute Commission de l'Exposition nationale de Lausanne 1964.

# Sonnets italiens

Soyez remerciée, Marie Denise Werner, pour le beau recueil de sonnets que vous avez pour le beau recuent de sonnets que vous avez rapporté d'Italie, patrie de la beauté et de la poésie. La terre même d'où jaillit cette forme d'art vous a inspirée, comme tant d'autres, et vous n'avez pas craint de reprendre le flambeau que du Bellay, Leconte de Lisle, Hérédia ont déjà fait briller devant nos yeux. Charmé par la lecture de vos poèmes, nous avons revu les conseils que donne Théodore de Banville sur l'art difficile du sonnet, et avons admiré avec quelle maîtrise, quelle richesse d'inspiration et de verbe, avec quel authentique lyrisme vous avez maîtrisé cette forma à le foir rebelle te profisite de le rode. forme à la fois rebelle et parfaite de la poé-

Vous évoquez tour à tour les cités élues, les villas aux eaux Vous évoquez tour à tour les cités élues, les toiles des grands maîtres, les villas aux eaux cascadantes, les jardins et leurs jeux de verdure et de pierre, les fruits, les saisons, la mer, les Antiques, sans vous permettre de ces etailbesses qui déparent trop souvent les beaux poèmes et blessent nos oreilles comme des fausses notes. S'il nous fallait choisir, élire et barrelles prieux traitée par se forte. les thèmes les mieux traités, nous serions fort embarrassé, et laissons donc ce soin à tous ceux, à toutes celles qui auront l'heureuse inspiration de lire et de conserver votre re-cueil. R. W.

Marie Denise Werner: Sonnets italiens, Ed. Kundig, Genève.

Maturité, baccalauréats Diplômes de commerce et de langues

# L'Europe et le monde d'aujourd'hui

Nous pensons intéresser nos lectrices en publiant ici des fragments importants d'un article publié dans le Bulletin de l'Union nationale des femmes, revue des électrices françaises, sur les Rencontres internationales de Genève, en septembre 1957.

Les orgateurs et les moblèmes de les contents en les orgateurs et les moblèmes de les contents et les orgateurs et les moblèmes de les orgateurs et les moblèmes de les contents et le

Genève, en septembre 1957.
Les orateurs et les problèmes sont vus par une femme, l'écrivain suisse et japonais, Ki-kou Yamata, c'est là que réside l'originalité de ce texte où l'on embrasse, d'un coup d'œil, le programme général de ces débats traditionnels.

# Anthony Babel, le président

L'Europe, dit-il, peut paraître vouée à l'anarchie, offrant sur un petit espace, une extraordinaire diversité politique, linguisti-

extraordinaire diversité politique, linguistique, ethnique, avec toutes les sources d'enrichissement intellectuel. Le tragique pour elle, c'est le poids des servitudes historiques. « Il est de mode de battre un « mea culpa » à propos du colonialisme, mais n'est-ce pas l'Europe qui a donné aux peuples colonisés le sens de la liberté ? Elle associe la pensée et l'action, échappant ainsi à la létharite qui statist maintes nations au cours des gie qui atteint maintes nations au cours des

âges. »

L'esprit d'invention habite l'Europe. Pour conserver sa place dans le monde, l'Europe doit se recréer, procéder à sa reconstitution interne. Il ne lui convient plus d'agir en ordre dispersé en face de pays se comportant en adversaires. Et, déjà, se pose le problèmes de deux Europes.

# Le socialiste français André Philip

Son dernier livre, « Le Socialisme trahi », le montre en révolte contre ce parti pour le-quel il milite depuis plus de trente-cinq ans. D'ailleurs, la pensée d'André Philip suit une D'allieurs, la pensee d'André Prinip suit une oscillation de pendule, s'appuie sur des antithèses. Il le souligne par le geste fréquent de ses deux mains, plongeant tantôt à droite, tantôt à gauche au cours de son dynamique exposé. Dans la mesure où la réalité du monde se trouve éclairée par la lumière morale provenant de l'intérieur de l'homme, nous auvons, pensent la prensistance des valours. aurons, pense-t-il, la renaissance des valeurs européennes. Le propre de la civilisation européenne est une tension entre l'esprit et le temporel, l'individu et le social. Mais dans notre inquiétude et notre désordre s'élabore une perpétuelle aventure. L'Europe cherche la vérité avec passion, dans l'alternance de positions extrêmes. Elle est tolérante. Con-

positions extrêmes. Elle est tolérante. Connaître le monde extérieur à lui-même, voilà la démarche de l'Européen, d'où son esprit objectif et ses recherches scientifiques.

Il ne s'étonne pas d'une Europe toujours en crise. C'est le manque de satisfaction, l'inquiétude qui suscita la Renaissance, la Réforme, la Révolution. Aujourd'hui, la crise est externe et interne, mettant en jeu toute l'existence de notre continent. Les peuples que nous avons colonisés sont sortis de leur passé. Le libéralisme économique est fini 1 e passé. Le libéralisme économique est fini. Le niveau de vie est aujourd'hui pensé, non en monnaie, mais en marchandises. Il est question de lutte pour le pouvoir et non de lutte pour la propriété. Dans l'Europe se trouve

ne synthèse, une solution dans le cadre de liberté créatrice, tandis que l'URSS et les

USA veulent adapter l'homme à la société. André Philip considère l'éveil des pays sous-développés qui se dressent contre nous avec nos armes, nos arguments, nos valeurs. Le nationalime, notre pire maladie, se re-tourne contre nous. Pour lui la solidarité

tourne contre nous. Pour lui la solidarité avec le reste du monde demeure indispensable. L'Europe a à sa charge le passé colonial.
S'immobiliser dans le matérialisme est hérésie. Nos valeurs doivent être intégrées dans une Europe commune conservant le dialogue culturel, la collaboration économique et politique, la recherche des tensions maxima et la passion indestructible de la liberté. Ainsi conclut l'orateur de « L'Europe créatrice». créatrice >

### Max Born, prix Nobel 1954 L'atome découverte européenne

L'éminent physicien considère la seconde période de l'histoire de l'humanité ouverte par l'utilisation des sources énergétiques pu-rement terrestres. Cette découverte est euro-péenne. Il explique que toute l'énergie terrestre découle du processus des noyaux des

L'histoire de l'humanité se déroule jus-L'histoire de l'humanité se déroule jus-qu'à l'invention des armes à feu, puis de la machine à vapeur pour rebondir à la cons-truction du premier réacteur nucléaire. La poudre à canon a marqué le début de la puis-sance de l'Europe qui reposa sur ses décou-vertes et inventions. Quand on se mit à vivre du capital fourni par les carburants fossiles, on assista à un gigantesque essor des civilisa-tions matérielles. La chimie libéra l'homme de sa dépendance des matières premières pations materielles. La chimie libera l'homme de sa dépendance des matières premières na-turelles. Mais ces progrès se sont réalisés aux dépens des réserves de charbon et de pé-trole. Maintenant la fission de l'atome, nou-velle découverte européenne y remédie et devient réalisation américaine.

devient réalisation américaine.

La fission de l'hydrogène sera un facteur décisif dans la lutte pour la puissance des grandes nations, Etats-Unis et Russie, l'eau étant matière première inépuisable, cette énergie, une fois mise en œuvre pour des fins pacifiques, sera bienfaisante.

Après la malédiction d'Hiroshima et de Nagasaki, l'humanité ne doit plus utiliser ces croses pour réaller les différents nolitiques

forces pour régler les différends politiques. L'Europe doit assumer la médiation entre les idéologies opposées de ces grandes puissances et préserver sa propre unité.

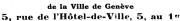
#### M. Gilson Mission de l'Art européen E. Ansermet

« L'art ne connaît pas, il produit ; il n'imi-te pas, il enrichit, avance M. Gilson, qui loue l'extraordinaire vitalité de l'Europe dans les arts depuis un siècle.

M. Gilson, esprit religieux, conclut que l'art est coopérateur de Dieu dans l'ornementation du monde.

Au cours d'un entretien au Château de Coppet, Ansermet, le chef d'orchestre de la Suisse, passionné de musique moderne,

# POMPES FUNEBRES OFFICIELLES



Téléphone : 24.62.00 permanent

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse el-dessus FORMALITÉS GRATUITES

nous révéla le travail créateur d'un artiste. Formé par les mathématiques, il ne s vient que pour construire un monde inté-rieur conscient. Affirmer cette conscience de soi, telle est l'inspiration des artistes. Ansermet nous dévoila en quelques instants les thèmes de son livre, testament spirituel au-quel il travaille depuis dix ans. Son exposé de penseur qui voit dans la quarte et la quinte et les gammes descendantes puis ascendan-tes toute la révélation de l'harmonie hu-

maine intérieure, nous mena jusqu'au divin.
Après les propositions concrètes de M.
Spaak, l'entretien d'Ansermet fut certainement le plus riche et le plus beau.
Son apport fut surtout historique. énumérant tout ce que l'Europe apporta au monde depuis la Grèce et Rome. Il salua les grands siècles de la Renaissance et rendit hommage à Auguste Comte. L'Europe fut aussi accusée par lui des massacres des peuples du Nouveau Monde et de la traite des noirs. Mais veau Monde et de la traite des noirs. Mais il admire assez notre continent pour faire appel à ses élites intellectuelles, à « ces missionnaires de la foi européenne qui devraient être libres d'obligations envers leurs nations afin de penser pour l'humanité », selon le mot de Maritain.

# Le constructeur de l'Europe Paul-Henri Spaak

Démissionnaire du parti socialiste en fa-Démissionnaire du parti socialiste en faveur de son activité européenne, le grand orateur belge démontra avec lucidité sur quelles bases économiques il fonde son espoir en une Europe unie et forte. Il indique ce qui est déjà accompli et ce qu'on peut entreprendre dans cette ère nouvelle sans nier qu'il existe un problème d'Européens placés en face d'une période de déclin. Il craint que le déclin politique de l'Europe ne tourne au déclin social et économique si les tourne au déclin social et économique si les efforts de l'unification ne sont pas soutenus. Après vingt-cinq siècles en tête de la civili-Après ving-cand siècles en tete de la civin-sation, les pays européens sont supplantés par Washington et Moscou pour les grandes décisions et « dans cinquante ans, dit M. Spaak, nous serons à notre tour des pays sous-développés ». Le standing de l'ouvrier américain est quinze fois supérieur à celui americam est quinze rois superieur a ceium de cette époque. Ce n'est pas en Europe occidentale qu'on peut construire le plus grand avion de transport et, pour les connaissances techniques et nucléaires, il faut admettre que l'Europe accuse dix ans de retard sur les Etats-Unis.

Pour résoudre nos problèmes, dit l'orateur, il nous faut une conviction, celle que l'avenir appartient aux grandes communaul'avenir appartient aux grandes communau-tés humaines. Le développement économique n'est-il pas plus rapide en Russie et en Amé-rique? Leurs grands marchés permettent de grands plans d'avenir sur des bases diffé-rentes — contradictoires certes — mais qui envisagent de part et d'autre 160 millions ou 200 millions de consommateurs. Il nous faut, en Europe, un marché équi-valent, d'où l'intégration économique indis-pensable. On avait cru éviter une second-

pensable. On avait cru éviter une seconde guerre mondiale. Fascisme, nazisme, commu-

nisme provoquèrent le choc des peuples, mais les idées ne meurent pas malgré les échecs. Notre idée **Europe unie** ne rencontra pas tout de suite, après la deuxième guerre, l'élan attendu, parce que les nations cherchaient à attendu, parce que les nations cherchaient à garder leur alliance politique avec l'URSS et comptaient sur les Nations Unies. Le sabotage des travaux des Nations Unies par le veto soviétique, l'expansion des Soviets en Europe, nous ont placés en face de l'impérialisme communiste, d'où le Pacte de Bruxelles, puis le Pacte Atlantique, le Congrès de La Haye en 1948, la réunion du Conseil de l'Europe à Strasbourg en 1949. De grandes désillusions suivirent. Quand l'idéal commun. l'espoir commun manquent, les divimun, l'espoir commun manquent, les divi-sions naissent. Nous fûmes divisés en constimun, l'espoir commun manquent, les divisions naissent. Nous fitmes divisés en constitutionalistes pour l'Europe fédérale et en fonctionalistes abordant les problèmes successivement, tel le Plan Schumann, le Pool Charbon-Acier (qui fut un succès sur le plan pratique). On pensa alors à créer une Communauté européenne de Défense, mais la France ne suivit pas ce mouvement. Il nous faut d'abord une communauté politique pour faire une armée d'Europe. Nous devons donc relancer notre idée sur le terrain économique. A Messine, le but essentiel fut la création d'un marché commun complet. Le travail de l'Euratom à Rome en 1957 fut quelque chose d'essentiel qui transformera l'avenir économique de l'Europe et résoudra l'opposition France-Allemagne. Au point de vue commercial, cette communauté Europe sera plus importante encore que toute autre au monde. La petite Europe pourra compter 150 millions de consommateurs, autant que les Etats-Unis.

Absolument concret, M. Spaak envisage le

Absolument concret, M. Spaak envisage le Ansolument concret, M. Spaak envisage le marché commun après douze années d'adaptation, par paliers de quatre années: abolition des douanes, circulation des capitaux, politique commerciale commune, banque d'investissements et politique euro-africaine pour les placements outre-mer.

Ainci poéé le problème de l'avanir c'en

Ainsi posé, le problème de l'avenir s'envisage sans troisième guerre mondiale, la lutte se déroulant sur le terrain économique entre communistes et monde occidental.

Kikou YAMATA.

UNE SALLE DE BAINS 1 m<sup>2</sup>

GRASSET B. PETZOLD

> 17, SERVETTE Tél. 33 80 30